

**Ordre du jour
Réunion du conseil d'établissement
Le 17 octobre 2023 à 19 h 00**

Les personnes invitées :

Madame Josée Poirier, directrice d'école
Madame Marijo Tardif, parent
Madame Laurie Bush, parent
Monsieur Konin Koua, parent
Madame Josiane Dorion, parent
Monsieur Éric Caron, parent
Monsieur Guillaume Lauzier, parent (subs)
Madame Karine Fontaine (subs)
Madame Marianne Longpré, service de garde
Madame Isabelle Bourque, enseignante
Madame Annie Lemieux, enseignante
Madame Marie Pier Couture, enseignant
Madame Sophie Cimon, soutien

Temps alloué		Rôle du CÉ
1 min	1. Mot de bienvenue et quorum	
10 min	2. Nomination d'un président.e et vice-président.e	Adopter
3 min	3. Nomination d'une secrétaire et du gardien du temps	Adopter
3 min	4. Nomination du représentant de la communauté	Adopter
1 min	5. Adoption de l'ordre du jour	Adopter
5 min	6. Adoption du procès-verbal de la réunion précédente	Adopter
10 min	7. Suivi au procès-verbal de la réunion précédente	Être informé
5 min	8. Formation des membres du conseil	Être informé
15 min	9. Règles de régie interne et calendrier des rencontres	Établir / Adopter
5 min	10. Tarification au service de garde	Adopter
10 min	11. Activités et sorties éducatives	Approuver

10 min	12. Dérogation classes de 6^e année	Approuver
15 min	13. Point d'informations : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Comité parent ▪ Fondation ▪ Service de garde ▪ Enseignants ▪ Services éducatifs complémentaires et personnels de soutien ▪ Direction <ul style="list-style-type: none"> – Plan triennal répartition et destination des immeubles 2023-2026 – Retour sur la rentrée – Tarifs surveillance du midi – Clientèle – Photo scolaire 	Être informé
10 min	14. Courrier ou questions du public	Être informé
10 min	15. Autres points :	
1 min	16. Prochaine rencontre	Adopter
1 min	17. Levée de l'assemblée	Adopter

Durée maximale de la réunion 2 heures

Quorum selon la composition du CÉ 2023-2024 : 6 membres dont 3 parents